



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé à OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 1272/2008/EC et SGH Normes

Révision: 1.0

Révision Date: 9/3/2019

1. PRODUCT & COMPANY IDENTIFICATION

1.1	Nom du produit:	1 STEP GUN CLEANER & LUBRICANT
1.2	Nom chimique:	NA
1.3	Synonymes:	1 Step-1/4 oz, 1 Step-1/2 oz, 1 Step 1- Needle, 1 Step-8, 1 Step-GAL
1.4	Nom du distributeur:	1 Step Gun Cleaner & Lubricant
1.5	Product Use:	Gun Cleaner and Lubricant
1.6	Nom du distributeur:	Pro-Shot Products
1.7	Adresse du distributeur:	P.O. Box 763; 311 S. Baughman Road, Taylorville, IL 62568 USA.
1.8	Téléphone d'urgence:	CHEMTREC +1 (800) 424-9300 / +1 (703) 527-3887 (CCN10740)
1.9	Téléphone/télécopieur commercial:	+1 (800) 477-7922 / +1 (217) 824-9133

2. HAZARDS IDENTIFICATION

2.1	Identification des dangers:	<p>Ce produit est classé comme une substance dangereuse mais pas comme un produit dangereux.</p> <p>ATTENTION! NOCIF EN CAS D'INGESTION. LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. CAUSE UNE IRRITATION GRAVE DES YEUX. TRÈS TOXIQUE POUR LA VIE AQUATIQUE AVEC EFFETS À LONG TERME</p> <p><u>Classification:</u> Danger Par Aspiration 1, Liquides Inflammables. 3, Sensibilisation Cutanée. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 1</p>	
2.2	Éléments d'étiquetage:	<p><u>Hazard Statements (H):</u> H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H226 – Liquide et vapeur inflammables. H317 – Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H319 – Provoque une grave irritation des yeux. H410 – Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.</p> <p><u>Precautionary Statements (P):</u> P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 - Conserver le récipient bien fermé. P240 - Mettre à la terre et coller les conteneurs et les équipements de réception. P241 - Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant. P242 - Utiliser des outils anti-étincelles. P243 - Prenez des mesures pour éviter les décharges électrostatiques. P261 - Éviter de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols. P264 – Bien se laver après la manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P331 - NE PAS faire vomir. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P321 - Traitement spécifique, voir la section 4 de cette FDS. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du CO2 ou un jet d'eau pour l'éteindre. P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme. P405 - Magasin verrouillé. P501 – Éliminer le contenu / le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.</p>	
2.3	Autres avertissements:	<p>Dans le cas d'une exposition ou d'une enquête médicale concernant ce produit, veuillez contacter un médecin ou un centre antipoison local, qui peut demander conseil au fabricant des États-Unis et lui montrer cette fiche signalétique.</p> <p>TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.</p>	

3. RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPOSITION ET LES INGRÉDIENTS

NOM(S) CHIMIQUE(S)	N° CAS	N° RTECS	N° EINECS	%	LIMITE D'EXPOSITION DANS L'AIR									AUTRE
					ACGIH		NOHSC			OSHA				
					TLV	STEL	ES-TWA	ES-STEL	ES-PEAK	PEL	STEL	IDLH		
ERREUR PROPRIETAIRE	NA	NA	NA	> 60	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA		
POLY(PROPYLENE GLYCOL) MONOBUTYL ETHER	9003-13-8	TR4680000	500-03-1	> 1	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA		
	Toxique aiguë 4; Irritant pour la peau 2; Irritant pour les yeux 2; H302, H315, H319													
D-LIMONENE	138-86-3	CS8100000	205-341-0	> 1	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA	Allergène	
	Liquide Inflammable 3; Irritant pour la peau 2; Sensibilisant cutané 1; Aquatic Aigu 1, Aquatic Chronic 1; H226, H315, H317, H400, H410													
EXTRAITS D'AGRUMES	94266-47-4		304-454-3	> 1	NA	NA	NF	NF	NF	30	NA	NA		
	Liquide Inflammable 3; Asp. Tox. 1, ; Irritant pour la peau 2; Sensibilisant cutané. 1; Aquatic Aigu 1, Aquatic Chronic 1; H226, H304, H315, H317, H400, H410													



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2 of 7
PRO-001

Préparé à OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 1272/2008/EC et SGH Normes

Révision: 1.0

Révision Date: 9/3/2019

4. PREMIERS SOINS

4.1	Premiers soins:	<p>Ingestion: Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête de la victime abaissée (en avant) afin de maintenir les vomissements de pénétrer dans les poumons. Appelez le 911 (ou universel numéro d'urgence Européen (112)) pour le transport médical d'urgence si des symptômes notés..</p> <p>Yeux: Retirer et jeter les lentilles de contact si elle est usée et rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin lorsque vous avez terminé de rincer les yeux.</p> <p>Peau: Enlever les vêtements contaminés et laver les zones touchées avec de l'eau et du savon. Si l'inconfort persiste et / ou si la réaction cutanée se détériore, contactez immédiatement un médecin. Ne pas porter de vêtements contaminés avant d'avoir été correctement nettoyés.</p> <p>Inhalation: Enlever immédiatement la victime à l'air frais. Dans des conditions extrêmes, si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.</p>
4.2	Effets de l'exposition:	<p>Ingestion: Peut être nocif en cas d'ingestion. Brûlures sévères de la bouche, de la gorge et de l'estomac.</p> <p>Yeux: De graves dommages ou permanente oeil.</p> <p>Peau: Irritation sévère et brûlures possibles.</p> <p>Inhalation: Irritation sévère des voies respiratoires et des muqueuses; Toux, difficulté à respirer.</p>
4.3	Symptômes de la surexposition:	<p>Yeux: Rougeur, brûlure, irritation et l'enflure autour des yeux.</p> <p>Peau: Rougeurs, sensation de brûlure, des démangeaisons, des éruptions cutanées, des cloques sur la peau.</p> <p>Ingestion: Nausées, vomissements, douleurs abdominales sévères.</p> <p>Inhalation: Toux, une respiration siffiante, un gonflement de la gorge, irritation des muqueuses, des difficultés à respirer.</p>
4.4	Effets aigus sur la santé:	Peut être nocif en cas d'inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Brûlures sévère de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.
4.5	Effets chroniques sur la santé:	Peut endommager les poumons. Peut causer des lésions oculaires graves ou permanentes.
4.6	Organes cibles:	Yeux, Peau, Poumons (Corrosif).
4.7	Troubles médicaux aggravés par l'exposition:	Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants, des problèmes oculaires ou une insuffisance rénale peuvent être plus susceptibles aux effets de la substance.

SANTÉ	2
INFLAMMABILITÉ	1
DANGERS PHYSIQUES	0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	E
YEUX	PEAU
POUMONS	

5. MESURES D'EXTINCTION DES INCENDIES

5.1	Dangers d'incendie et d'explosion:	ATTENTION! LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. Liquide inflammable Classe IIIB. Ce matériau dégage des vapeurs lorsqu'il est chauffé à une température supérieure au point d'éclair qui peut s'enflammer lorsqu'il est exposé à une source d'inflammation. Dans les espaces clos, la vapeur chauffée peut s'enflammer avec une force explosive. Les brouillards ou les aérosols peuvent brûler à des températures inférieures au point d'éclair. En raison de la combustion, l'exposition à ces produits peut entraîner des risques pour la santé	
5.2	Méthodes d'extinction des incendies:	Mousse résistant à l'alcool, CO2 ou jet d'eau	
5.3	Procédures d'extinction des incendies:	Comme pour tout incendie, les pompiers devront porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil approuvé MSHA / NIOSH ou équivalent respiratoire autonome (ARA) et des vêtements de protection. Combattre les foyers que pour les matériaux environnants. Produits de décomposition dangereux peuvent être libérés. La dégradation thermique peut produire des oxydes de carbone, du phosphore, du sélénium et / ou de l'azote, des hydrocarbures et / ou dérivés. Le feu doit être combattu à distance de sécurité. Refroidir les récipients jusqu'à bien après le feu est éteint. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger personnel. Combattre le feu au vent. Empêcher l'écoulement du contrôle des incendies ou la dilution dans les égouts, les égouts, l'eau potable, ou un cours d'eau naturel.	

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1	Déversements:	<p>Avant de nettoyer tout déversement ou de fuite, les personnes impliquées dans le nettoyage des déversements doivent porter un équipement de protection individuelle approprié.</p> <p>Petits déversements: (e.g., < 1 gallon (3.8 L)) porter un équipement de protection individuelle approprié (par exemple, lunettes, gants). Maximiser la ventilation (fenêtres et portes ouvertes) et sécuriser toutes les sources d'ignition. Retirer le produit déversé avec une matière absorbante et placer dans un conteneur fermé approprié (s) pour l'élimination. Éliminer correctement conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Lavez toutes les zones touchées et à l'extérieur du récipient avec beaucoup d'eau chaude et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant de les réutiliser.</p> <p>Grands déversements: (e.g., ≥ 1 gallon (3.8 L)), éfuser l'entrée à tous les individus non protégés. Endiguer et contenir le déversement avec une matière inerte (par exemple, du sable ou de la terre). Utiliser des outils anti-étincelles SEULEMENT pour la récupération et le nettoyage. Transférer le liquide dans des contenants pour la récupération ou de l'élimination et du matériel de construction de digues solides pour des récipients séparés pour une élimination appropriée. Retirer rapidement les vêtements contaminés et laver les zones touchées de la peau avec de l'eau et du savon. Éviter que les déversements et les écoulements de nettoyage dans les égouts municipaux et les cours d'eau.</p>
-----	---------------	--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 3 of 7
PRO-001

Préparé à OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 1272/2008/EC et SGH Normes




Révision: 1.0

Révision Date: 9/3/2019

7. RENSEIGNEMENTS SUR LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE

7.1	Pratiques de travail et d'hygiène:	Évitez tout contact prolongé avec le produit. Éviter de respirer les vapeurs de ce produit. Utilisez-le dans un endroit bien ventilé (par exemple, ventilation par aspiration à la source, ventilateurs). Après utilisation, se laver les mains et la peau exposée au savon et à l'eau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
7.2	Entreposage et manutention:	Gardez ce produit à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ouvrir les conteneurs lentement sur une surface stable. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Le récipient vide peut contenir des quantités résiduelles de ce produit; par conséquent, les conteneurs vides doivent être manipulés avec précaution. Rangez les récipients dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil, d'autres sources de lumière ou de sources de chaleur intense. Température de stockage: 0 - 49 °C (32 - 120 °F). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).
7.3	Précautions spéciales:	Ouvrir les conteneurs lentement sur une surface stable. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il ne sert pas. Les contenants vides peuvent contenir des quantités résiduelles de ce produit; par conséquent, les conteneurs vides doivent être manipulés avec précaution.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

8.1	Les limites d'exposition: ppm (mg/m ³)	ACGIH		NOHSC			OSHA			AUTRE	
		NOM(S) CHIMIQUE(S)	TLV	STEL	ES-TWA	ES-STEL	ES-PEAK	PEL	STEL	IDLH	
		D-LIMONENE	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA	Allergène
		EXTRAITS D'AGRUMES	NA	NA	NF	NF	NF	30	NA	NA	
8.2	Mesures de ventilation et d'ingénierie:	Lorsque vous travaillez avec de grandes quantités de produit, veillez à ce que la ventilation soit adéquate (ventilation aspirante locale, par exemple). Assurez-vous qu'une station de lavage des yeux, un évier ou un lavabo sont disponibles en cas de contact avec les yeux.									
8.3	Protection des voies respiratoires:	Aucune protection respiratoire spéciale n'est requise dans des circonstances typiques d'utilisation ou de manipulation. Si nécessaire, utilisez uniquement une protection respiratoire autorisée selon les exigences du règlement américain, OSHA, dans 29 CFR §1910.134, ou les réglementations applicables en vigueur aux États-Unis, ou dans les normes appropriées du Canada, de ses provinces, de ses États membres ou de l'Australie. Si des concentrations élevées dans l'air sont au-dessus des niveaux d'exposition applicables sur le lieu de travail, vous devez utiliser un appareil de protection respiratoire pour vapeurs organiques approuvé par NIOSH équipé d'un pré-filtre anti-poussière / brouillard. Les facteurs de protection varient en fonction du type de respirateur utilisé.									
8.4	Protection des yeux:	Des lunettes de sécurité avec écrans latéraux doivent être utilisées lors de la manipulation ou de l'utilisation de ce produit. Un écran facial protecteur est également recommandé. Les lentilles de contact posent un risque particulier; les lentilles souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Avoir de l'eau de lavage des yeux appropriée disponible.									
8.5	Protection des mains:	Si vous prévoyez qu'un contact prolongé et répété avec la peau se produira lors de l'utilisation de ce produit, portez des gants en latex ou en caoutchouc pour les utilisations industrielles courantes. Si nécessaire, reportez-vous à US OSHA 29 CFR §1910.138, normes en vigueur au Canada, des États membres de la Colombie-Britannique.									
8.6	Protection du corps:	Aucun tablier requis lors de la manipulation de petites quantités. Lors de la manipulation de grandes quantités (≥ 1 gallon, par exemple), des stations de lavage des yeux et des douches de type déluge doivent être disponibles. Un tablier résistant aux produits chimiques et / ou des vêtements de protection sont recommandés lors de la manipulation ou de l'utilisation de grandes quantités (par exemple, > 5 gallons (18,9 L)) de ce produit. À la fin des travaux impliquant l'utilisation de grandes quantités de ce produit, laver soigneusement les zones exposées au savon et à l'eau.									

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Apparence:	Liquide
9.2	Odeur:	Caractéristique d'agrumes
9.3	Seuil olfactif:	NA
9.4	pH:	NA
9.5	Point de fusion/point de congélation:	NA
9.6	Point initial d'ébullition/limite d'ébullition:	NA
9.7	Point d'éclair:	>106 °C (>223 °F)
9.8	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	NA
9.9	Pression de vapeur:	<0.003 kPa @ 20 °C
9.10	Densité de vapeur:	NA
9.11	Densité relative:	0.85-0.88
9.12	Solubilité:	Négligeable
9.13	Rapport de distribution (LogP):	NA
9.14	Température d'autoinflammation:	NA



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 4 of 7
PRO-001

Préparé à OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 1272/2008/EC et SGH Normes

Révision: 1.0

Révision Date: 9/3/2019

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES- a continué

9.15	Température de décomposition:	NA
9.16	Viscosité:	Varie
9.17	Autres renseignements:	NA

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Stabilité:	Stable dans les conditions ambiantes lorsqu'il est stocké correctement
10.2	Produits de décomposition dangereux:	S'ils sont exposés à des températures extrêmement élevées, les produits de décomposition thermique peuvent inclure des vapeurs irritantes et des gaz toxiques (par exemple, des oxydes d'agrumes).
10.3	Polymérisation dangereuse:	N'arrivera pas
10.4	Conditions à éviter:	Exposition ou contact à des températures extrêmes, produits chimiques incompatibles, sources de lumière fortes, étincelles, flammes.
10.5	Substances incompatibles:	Oxydants forts, peroxydes ou acides forts.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

11.1	Voies de pénétration:	Inhalation: OUI	Absorption: OUI	Ingestion: OUI
11.2	Données sur la toxicité:	Ce produit n'a PAS été testé sur des animaux pour obtenir des données toxicologiques. Les données toxicologiques, trouvées dans la littérature scientifique, sont disponibles pour certains des composants du produit.		
11.3	Toxicité aiguë:	Irritation modérée des yeux et de la peau près des zones touchées.		
11.4	Toxicité chronique:	Ce matériau peut aggraver toute affection cutanée préexistante (par exemple, une dermatite).		
11.5	Cancérigène présumé:	ND		
11.6	Toxicité sur la reproduction:	Ce produit n'est pas nocif pour la reproduction chez l'homme.		
	Mutagénicité:	Ce produit ne semble pas avoir d'effets mutagènes chez l'homme.		
	Embryotoxicité:	Ce produit n'a pas d'effet embryotoxique chez l'homme.		
	Tératogénicité:	Ce produit ne provoque pas d'effets tératogènes chez l'homme.		
	Génésotoxicité:	Ce produit ne semble pas avoir d'effets sur la reproduction chez l'homme.		
11.7	Propriété irritante du produit:	Le produit peut provoquer des réactions allergiques cutanées (par exemple éruptions cutanées, flétrissures, dermatite) à la suite d'expositions répétées ou prolongées.		
11.8	Indices biologiques d'exposition:	ND		
11.9	Recommandations de médecin:	Traiter les symptômes.		

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1	Stabilité environnementale:	L'analyse des effets écologiques n'a pas été réalisée sur ce produit. Toutefois, en cas de déversement, ce produit et tout sol ou eau contaminé peuvent être nocifs pour les organismes et les écosystèmes humains, animaux et aquatiques. Prévu pour être facilement biodégradable.
12.2	Effets sur les plantes et les animaux:	Il n'y a pas de données spécifiques disponibles pour ce produit. Une analyse du devenir environnemental de ce produit spécifique n'a pas été réalisée. Cependant, les plantes et les animaux peuvent avoir des effets nocifs ou mortels lorsqu'ils sont recouverts de produits à base de pétrole.
12.3	Effets sur la vie aquatique:	La photolyse ou l'hydrolyse ne devrait pas être importante. WGK (Allemagne): 1

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉVACUATION

13.1	Évacuation des déchets:	Revoir actuels locaux, les lois fédérales et d'état, des codes, des lois et des règlements pour déterminer l'état actuel et la méthode d'élimination appropriée pour les ingrédients énumérés dans la section 3. Toute pratique d'élimination doit être en conformité avec les autorités locales, étatiques et des lois et règlements fédéraux. Contacter l'agence appropriée pour des informations spécifiques. Le traitement, le transport, le stockage et l'élimination des déchets dangereux doivent être fournis par une installation agréée ou de déchets transporteur.
13.2	Considérations spéciales:	Si le matériau ne convient pas au recyclage ou à la récupération, une incinération sous contrôle contrôlé est recommandée, sauf indication contraire des ordonnances locales.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

La description de base (numéro d'identification, nom officiel d'expédition, classe et division des dangers, groupe d'emballage) est indiquée sur chaque moyen de transport. Des renseignements descriptifs additionnels peuvent être requis selon les codes 49 CFR, IATA/ICAO, IMDG, SCT, ADGT, ADR et le CTDGR.

14.1	CRF 49 (TERRE):	NON RÉGLEMENTÉ
14.2	IATA (AIR):	NON RÉGLEMENTÉ
14.3	IMDG (EAU):	NON RÉGLEMENTÉ
14.4	TDGR (TERRE Canada):	NON RÉGLEMENTÉ
14.5	ADR/RID (É.-U.):	NON RÉGLEMENTÉ
14.6	SCT (Mexique):	NON RÉGLEMENTÉ
14.7	ADGR (Australie):	NON RÉGLEMENTÉ



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ


Page 5 of 7
PRO-001

Préparé à OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 1272/2008/EC et SGH Normes

Révision: 1.0

Révision Date: 9/3/2019

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Exigences en matière de rapport CSER:	Ce produit ne contient aucune substance soumise aux exigences de déclaration de la Section 313 du Titre III de la SARA.
15.2	Quantité de planification de seuil CSER:	Il n'existe pas de quantités de planification de seuil spécifiques pour les composants de ce produit.
15.3	État de l'inventaire TSCA:	Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire du TSCA.
15.4	Quantité à déclarer CERCLA:	ND
15.5	Autres exigences fédérales:	Ce matériau ne contient pas de polluants atmosphériques dangereux. Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des polluants prioritaires du CWA. Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des polluants toxiques de la CWA.
15.6	Autres règlements canadiens:	Ce produit a été classé selon les critères de risque du CPR et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le CPR. Les composants de ce produit figurent sur la DSL/NDL. Aucun des composants de ce produit figurent sur la liste des substances prioritaires. SIMDUT Classe D2B (Matières causant effets toxiques). 
15.7	Informations d'état requises	<u>Poly(Propylene Glycol) Monobutyl Ether</u> se trouve sur la liste des critères d'état suivants: Liste des substances dangereuses du Massachusetts (MA), Pennsylvania le droit de savoir (PA) et Liste de droit à la connaissance du New Jersey (NJ)). Aucun autre ingrédient de ce produit, présent dans une concentration de 1,0% ou plus, n'est répertorié sur l'une des listes de critères d'état suivantes: Californie Proposition 65 (CA65), Delaware Air Quality Management List (DE), Florida Toxic Substances List (FL), Liste des substances dangereuses du Massachusetts (MA), Liste des substances chimiques du Michigan (MI), Liste des substances dangereuses du Minnesota (MN), Liste de droit à la connaissance du New Jersey (NJ), New York Liste des substances dangereuses (NY), Pennsylvania Right-To-Know List (PA), Washington Liste des expositions permises (WA), Wisconsin Liste des substances dangereuses (WI).
15.8	Autres Exigences:	Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'état de la Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov .

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

16.1	Autres renseignements:	ATTENTION! NOCIF EN CAS D'INGESTION. LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. CAUSE UNE IRRITATION GRAVE DES YEUX. TRÈS TOXIQUE POUR LA VIE AQUATIQUE AVEC EFFETS À LONG TERME. Utilisez comme indiqué. Cesser l'utilisation si une irritation se développe. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre et attacher le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant. Utilisez des outils anti-étincelles. Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols. Bien se laver après la manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. Traitement spécifique, voir section 4 de cette fiche. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'incendie: utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du CO2 ou un jet d'eau pour l'éteindre. Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme. Magasin verrouillé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
16.2	Termes et définitions:	Voir la dernière page de cette fiche de données de sécurité
16.3	Avis de non-responsabilité:	Cette fiche de données de sécurité est offerte aux termes de Hazard Communication Standard OSHA, 29 CFR 1910.1200. D'autres règlements gouvernementaux doivent être examinés pour l'applicabilité à ce produit. Au meilleur de la connaissance de ShipMate's & Pro-Shot Products', l'information contenue dans ce document est fiable et précise de cette date; Cependant, l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité ne sont pas garanties et aucune garantie de quelque type que ce soit, explicite ou implicite, sont fournis. L'information contenue dans ce document ne concerne que le produit (s) spécifique. Si ce produit (s) est combiné avec d'autres matériaux, toutes les propriétés des composants doivent être considérés. Les données peuvent être modifiés de temps à autre. Assurez-vous de consulter la dernière édition.
16.4	Préparée pour:	Pro-Shot Products P.O. Box 763 311 S. Baughman Road Taylorville, IL 62568 USA. Tel: +1 (800) 477-7922 Fax: +1 (217) 824-8861 http://www.proshotproducts.com
16.5	Préparée par:	ShipMate, Inc. P.O. Box 787 Sisters, Oregon 97759-0787 USA Tel: +1 (310) 370-3600 Fax: +1 (310) 370-5700 http://www.shipmate.com





FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 6 of 7
PRO-001

Préparé à OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 1272/2008/EC et SGH Normes

Révision: 1.0

Révision Date: 9/3/2019

DÉFINITION DES TERMES

Un grand nombre d'abréviations et d'acronymes apparaissent sur un SDS. Certains d'entre eux qui sont couramment utilisés sont les suivants :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

CAS No.	N° CAS Numéro de registre CAS
---------	-------------------------------

LIMITES D'EXPOSITION DANS L'AIR :

ACGIH	ACGIH American Conference on Governmental Industrial Hygienists
TLV	VLE Valeur limite d'exposition
OSHA	OSHA Occupational Safety and Health Administration (É.-U.)
PEL	PEL Limite d'exposition admissible
IDLH	DIVS Danger immédiat pour la vie et la santé

PREMIERS SOINS :

CPR	RCP Réanimation cardiopulmonaire – une méthode par laquelle une personne dont le cœur s'est arrêté reçoit des compressions thoraciques manuelles et la respiration artificielle pour faire circuler le sang et fournir de l'oxygène au corps.
-----	---

SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES : SIMDUT CLASSEMENTS DE SANTÉ, D'INFLAMMABILITÉ ET DE RÉACTIVITÉ :

0	Danger minime
1	Léger danger
2	Danger modéré
3	Danger grave
4	Danger extrême

SANTÉ
INFLAMMABILITÉ
DANGERS PHYSIQUES
PROTECTION PERSONNELLE

CLASSEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE :

A	G
B	H
C	I
D	J
E	K
F	X Consultez votre superviseur ou SOP pour instructions de manipulations spéciales.

Lunettes de sécurité	Lunettes protectrices contre les agents chimiques	Écran facial et lunettes de protection	Gants
Bottes	Tablier synthétique	Vêtements de protection et uniforme complet	Masque protecteur contre la poussière
Masque respiratoire complet	Demi-masque respiratoire contre la poussière et les vapeurs	Masque respiratoire complet	Appareil/masque à adduction d'air ou APRA

AUTRES ABRÉVIATIONS STANDARD :

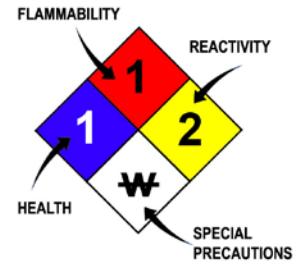
Carc	Carcinogenic
Irrit	Irritant
NA	Not Available
N/R	Pas de résultats
N/D	Non disponible
N/E	Non établi
LM	Limite maximale
APRA	Appareil de protection respiratoire autonome
Sens	Sensibilisation
STOT RE	
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

NATIONAL FIRE PROTECTION ASSOCIATION: NFPA

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR :	
Température d'autoallumage	Température minimale nécessaire pour favoriser la combustion dans l'air sans une autre source d'allumage.
LIE	Limite inférieure d'explosivité – le pourcentage inférieur de vapeur dans l'air, par volume qui explosera ou s'enflammera en présence d'une source d'allumage.
LSE	Limite supérieure d'explosivité – le pourcentage supérieur de vapeur dans l'air, par volume qui explosera ou s'enflammera en présence d'une source d'allumage.

HAZARD RATINGS:

0	Danger Minimal
1	Danger Faible
2	Danger Modéré
3	Danger Sévère
4	Danger Extrême
ACD	Acide
ALC	Alcalin
COR	Corrosif
W	N'utilisez pas d'eau
OX	Oxydant
TREFOIL	Radioactif



RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

DL ₅₀	Dose létale (solides & liquides) qui tue 50 % des animaux exposés
CL ₅₀	Concentration létale (gaz) qui tue 50 % des animaux exposés
ppm	Concentration exprimée en parties de matière par un million de parts
DT _{min.}	La dose la plus faible causant un symptôme
CT _{min.}	La concentration la plus faible causant un symptôme
DT _{min.} , DL _{min.} et DL _{ou} CT, CT _{min.} et CL _{min.} et CL	La dose (ou la concentration) la plus faible causant des effets létaux ou toxiques
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
NTP	National Toxicology Program
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FCB	Facteur de concentration biologique
TL _m	Tolérance limite moyenne
log K _{ow} ou log K _{oc}	Rapport de distribution huile-eau

RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES :

SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DOT	U.S. Department of Transportation
TC	Transport Canada
EPA	U.S. Environmental Protection Agency
LIS	Liste intérieure des substances
LES	Liste extérieure des substances
LSIP	Liste des substances d'intérêt prioritaire
TSCA	U.S. Toxic Substance Control Act
UE	Union européenne (directive 67/548/EEC de l'Union européenne)
WGK	Wassergefährungsklasse (catégorie de danger aquatique allemande)

SYSTÈME (SIMDUT) D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL :

Class A	Class B	Class C	Class D1	Class D2	Class D3	Class E	Class F
Comprimé	Inflammable	Oxydant	Toxique	Irritant	Infectieux	Corrosif	Réactif

PICTOGRAMMES CLP/GHS (1272/2008/EC) :

GHS01	GHS02	GHS03	GHS04	GHS05	GHS06	GHS07	GHS08	GHS09
Explosif	Inflammable	Oxydant	Pressurisé	Corrosif	Toxique	Nocif	Irritant	Environnement



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 7 of 7
PRO-001

Préparé à OSHA, ACC, ANSI, NOHSC, WHMIS, 1272/2008/EC et SGH Normes

Révision: 1.0

Révision Date: 9/3/2019